

Procès-verbal du conseil d'école du 18 juin 2026.

Année scolaire : 2025-2026

Trimestre concerné : 3^{er} trimestre

Date : 18 juin 2026

Lieu de réunion : Ecole de Naillat.

Présidente de la séance : Madame Pinaud

Présents :

Madame HADI-DENOUEIX, maire
Mesdames DUMIGNARD Marina et JINJAUD Virginie, monsieur JEANNETON
Guillaume représentants des parents d'élèves.
Mesdames GLAVIEUX, LAJARIGE, PINAUD, monsieur HORIOT, enseignants.

Excusés :

Madame l'Inspectrice de la circonscription de Guéret 1
Madame BONINGUE, DDEN
Madame HOUPE Aurore, Messieurs JINJAUD Laurent et BARRET Jean-Baptiste,
représentants des parents d'élèves.

1. Bilan du second semestre.

❖ Liaison Ecole-Collège.

- ***Maths sans frontières*** : Les élèves ont participé au concours MSF avec les élèves de 6èmes du collège de Dun Le Palestel. L'épreuve finale s'est déroulée au collège le mardi 03 mars matin.
- ***Conseil école/collège*** : il aura lieu le mardi 23 juin à 17h15 au collège de Dun le Palestel.

Monsieur Beaumont, principal du collège Benjamin Bord, est venu à la rencontre des familles de CM2 au sein de l'école de Naillat, le lundi 15 juin à 16h30 afin de préparer au mieux l'entrée en 6e.

❖ Projet Les Français chantent aux Français.

Le projet se poursuit tout au long de l'année avec l'intervention hebdomadaire de Mme Elisabeth Leclair, chargée de mission auprès de Musique(s) en Marche. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 travaillent autour de la Seconde Guerre mondiale à travers un répertoire de douze chansons et un important travail de mémoire intégré aux apprentissages d'histoire.

Les élèves ont également participé à la cérémonie du 8 mai. Leur prestation a été particulièrement remarquée et appréciée ; ils ont chanté avec sérieux, implication et émotion, contribuant pleinement au devoir de mémoire.

Ce travail aboutira au spectacle « Les Français chantent aux Français », qui se déroulera le **23 juin 2026 à la salle Apollo de Dun-le-Palestel**, avec une répétition générale l'après-midi (transport Grimaud pris en charge par la municipalité, merci à eux) et une représentation en soirée aux côtés

d'artistes professionnels. Ce projet constitue une expérience artistique, culturelle et citoyenne particulièrement enrichissante pour les élèves.

❖ **Intervention dents.**

Monsieur Alexandre Mounaud - infirmier du secteur – n'a malheureusement pas pu intervenir, auprès des élèves des classes de cycles 1 et 2 pour une sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire.

❖ **Permis internet.**

Le gendarme GAIFFE a apporté le matériel pédagogique le lundi 23 mars pour préparer la passation du permis internet pour les élèves de CE2 - CM1 - CM2.

La passation aura lieu le vendredi 19 juin.

❖ **JMF.**

Le concert organisé par les Jeunesses Musicales de France à destination des élèves de la GS au CM2, salle Y. Furet de La Souterraine, a eu lieu le **vendredi 3 avril 2026** à 14h30.

Les entrées (5€) ont été prises en charge par la coopérative scolaire.

Le transport (GRIMAUD) a été pris en charge par la municipalité. Merci à eux pour le financement.

Le spectacle JMF à destination des maternelles n'a malheureusement pas pu être reporté.

❖ **Intervention OCCE.**

Intervention de madame MAGNIN-PRIOU, enseignante missionnée OCCE, pour des ateliers philosophiques les mardis matins 5, 12, 19 mai et 2, 9, 16 juin 2026, pour les cycles 2 et 3.

Travail sur les émotions pour les maternelles les mardis matins 5, 12, 19 mai et 2 juin ; ateliers philosophiques les 9 et 16 juin.

❖ **Interventions rugby à toucher.**

Elles ont été menées par Michel CASTUERA, intervenant agréé.

Le projet rugby à toucher s'est déroulé pour les classes de cycle 2 et cycle 3 les jeudis après-midi, du 23/04/26 au 04/06/26 au stade de Naillat.

❖ **Ecole et cinéma.**

Cinéma «L'Eden » de la Souterraine :

Le transport (Grimaud) est pris en charge par la municipalité (remerciements à elle).

Les entrées sont financées par la coopérative (2.50€ / élève).

- « *Abacadabra!* », pour les maternelles le vendredi 24 avril 10h
- « *Princes et princesses* », pour les cycles 2 et 3, le jeudi 04 juin, 10h

❖ Projet Les incorruptibles.

Les trois classes sont inscrites au prix des incorruptibles : Le Prix des Incorruptibles est le premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Date limite du vote : 27/05/2026.

La classe maternelle a donc voté majoritairement pour le livre *Les biscuits à la carotte* de Du-na Na aux éditions L'élan vert , la classe de cycle 2 *L'étoile de Mo*, Yeonju Choi aux éditions *Hélium*, la classe de cycle 3 *La soupe à l'aventure* écrit par Guillaume Delannoy aux éditions Fleurus

Le palmarès a été communiqué aux élèves. Les résultats sont consultables sur internet.

❖ Projet apprendre à coopérer par le jeu.

Ce projet a été mis en place dans la classe de GS CP CE1 du 09/03/26 au 08/06/26

Il vise à mettre en place des temps de jeux coopératifs et pédagogiques favorisant l'entraide, la consolidation des apprentissages et la construction de compétences sociales.

Remerciements aux mamans qui ont pu accompagner les lundis matin de 10h à 11h les élèves.

❖ Photo scolaire :

Madame Bazin, photographe scolaire, est venue le lundi 20 avril à 9h pour réaliser les photos de classe, les portraits individuels ainsi que les photos de fratrie.

Montant total des ventes du projet : 1624,00 €

- Dont ventes par carte bancaire : 1583,00 €

- Dont ventes par chèques/espèces : 41,00 €

Gain école (30 %) : 487,20 €

❖ Voyage scolaire :

Il a eu lieu le lundi 04 mai 2026 à la cité des insectes de Nedde.

Ce voyage s'inscrit dans le cadre du projet des 3 classes sur les insectes.

Coût du voyage : entrées à la cité des insectes 783,20€, transport GAUDON 650€ (surcoût de 30 € pour le carburant).

Le gouter a été offert par la coopérative scolaire (52€55).

soit un total de 1 485,75€, **33€77** par élève

Merci à l'association les petits lutins de Naillat pour leur participation à hauteur de 620€.

Merci à la communauté de communes pour le versement d'une subvention de 660€ (15€ par élève participant) : ce soutien financier allège significativement la charge supportée par la coopérative scolaire.

Reste à charge de la coopérative scolaire : 205,75€

❖ Spectacle de fin d'année.

Le spectacle *Drôles de petites bêtes* aura lieu le vendredi 26 juin 2026 à 19h.

Rappel à la mairie que Madame le maire a donné son autorisation pour traverser la cantine pour accéder à l'arrière de la scène.

Le spectacle sera suivi de la kermesse organisée par l'association de parents d'élèves Les petits lutins de Naillat.

Question à la municipalité : un cadeau de fin de scolarité sera-t-il offert aux CM2 par la mairie à la fin du spectacle, comme l'an passé ? Oui, un cadeau est prévu !

2. Exercices incendie.

Trois exercices obligatoires dans l'année, le premier devant avoir lieu dans le mois suivant la rentrée. Il a eu lieu le 04/09/2025 le matin. 39 élèves (1 absent) et 7 adultes (personnel communal compris) étaient présents. Les élèves avaient été informés au préalable de la conduite à tenir. Tout s'est bien déroulé.

Le deuxième exercice incendie a eu lieu le 10 mars 2026. 43 élèves (1 absent) et 8 adultes (personnel communal compris) étaient présents. Les élèves n'avaient pas été informés au préalable de la conduite à tenir. Tout s'est bien déroulé.

Le troisième a eu lieu le 12 juin 2026. 39 élèves (5 absents) et 10 adultes (personnel communal compris) étaient présents. Personne n'était informé.

3. Bilan de la coopérative.

Au 14/06/2026 : 2 878,12€

4. Rentrée scolaire 2026- 2027.

Date de la rentrée : **mardi 01 septembre 2026.**

Prérentrée des enseignants : **lundi 31 août 2026.**

TPS (2024) : 1

PS (2023) : 7

MS (2022) : 5

GS : 8

CP : 7

CE1 : 2

CE2 : 5

CM1 : 8

CM2 : 2

Soit un total de **45** élèves.

Changements dans l'équipe enseignante à la rentrée prochaine.

Equipe enseignante :

- Madame Pinaud : **toute petite, petite, moyenne section (TPS PS MS).**
- Madama Glavieux : poursuit l'aventure à Naillat en **GS CP.**
- Madame Lajarige assurera la responsabilité de la classe de **CE1 CE2 CM1 CM2.**

Des décloisonnements seront organisés : les GS iront en maternelle certains après-midi, les CE1 en CP.

Toujours la décharge de direction une fois toutes les trois semaines. Nous ne connaissons pas encore la personne qui sera en charge de la classe le jour de la décharge de direction.

5. Locaux, équipements et aménagements.

- Afin de préparer la rentrée prochaine, et comme les années précédentes, les enseignantes vont préparer une liste des petits travaux qu'il faudrait effectuer pendant les vacances d'été (tables, chaises, rideaux, installation de porte-manteaux supplémentaires...).

Réponse favorable de la mairie.

- Débat sur la possibilité de mise en place d'un service civique recruté par la municipalité. Madame le maire est ouverte à cette proposition et va se renseigner sur la faisabilité.

6. Questions diverses.

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Les secrétaires de séance :

Madame GLAVIEUX Anne
Enseignante



Madame JINJAUD Virginie
Représentante des parents d'élèves



La présidente du Conseil d'Ecole :

Madame PINAUD Delphine

